

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2023/360/CP**

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 DÉCEMBRE 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPRA D'OPARA D'ARTE PLASTICU
ACHAT D'ŒUVRES D'ART PLASTIQUE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Dans le cadre des objectifs préconisés dans sa délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse en date du 21 septembre 2017, la Collectivité de Corse tient un rôle de premier plan, tant en matière d'aide à la création artistique, qu'à la diffusion des œuvres, afin de permettre au plus grand nombre de mieux appréhender et d'accéder à l'Art.

En application des dispositions du règlement des aides pour la culture adopté par l'Assemblée de Corse par délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021, modifié par délibération n° 22/084 CP de Commission Permanente du 29 juin 2022, de la délibération n° 23/023 AC de l'Assemblée de Corse du 9 mars 2023 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023 et la délibération n° 23/125 AC de l'Assemblée de Corse du 26 octobre 2023 portant approbation du Budget Supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2023,, le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen concerne le secteur Arts Plastiques et plus particulièrement l'achat d'œuvres.

L'achat d'œuvres participe de cette politique en faveur de la création insulaire. La Collectivité de Corse s'est attachée à développer, depuis 1998, cette partie de son action culturelle, notamment dans le domaine des Arts Plastiques. Elle a ainsi composé une collection importante constituée d'une soixantaine d'œuvres (sculptures, peintures et objets d'art) issues de la création insulaire. Cette collection a vocation à s'étoffer d'année en année.

Les acquisitions d'œuvres d'art font l'objet de marché sans mise en concurrence, conformément à l'article R .2122-3 du Code de la commande publique.

Les propositions d'achat d'œuvres sont soumises à l'examen et avis d'un comité technique ; conformément aux dispositions de la délibération n° 17/136 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} juin 2017 portant sur les règles de fonctionnement des comités d'experts d'aides à la décision dans le secteur culturel et autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à procéder aux nominations de leurs membres.

Les deux propositions d'achat ont reçu un avis favorable lors du Comité technique 2023 du 31 octobre 2023, qui s'est tenu dans les locaux de la direction de la Culture à Ajacciu :

Procédure d'achats sans mise en concurrence :

Mme Maddalena RODRIGUEZ-ANTONIOTTI - VERAC

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « C'est ça la beauté d'un

port » en 2023

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité technique

Photographie 45 x 60 cm, année 2014

Montant de l'œuvre : 630 €

La proposition d'individualisation est de **630 €**

Peintre, photographe, autrice, Maddalena Rodriguez-Antoniotti est depuis de nombreuses années une artiste insulaire reconnue.

C'est en choisissant de quitter la ville pour venir vivre dans un village, en Corse, terre natale de ses parents, qu'elle abandonne l'enseignement pour se consacrer, en autodidacte, à la peinture. S'ensuit une période très perfectionniste à l'acrylique. Puis l'occasion d'une recherche autour de l'absinthe et de la poésie fait dériver son travail vers l'abstraction. Ses variations sur de très vieux papiers (datant pour certains du XVIII^{ème} siècle) l'amènent alors à « tricoter » les alphabets de la Méditerranée. Des années plus tard, elle enrichit sa démarche en entamant durablement un compagnonnage avec la photographie (exclusivement argentique). Plus récemment avec l'écriture.

Succédant à un premier travail à la chambre noire, attaché au livre et au papier et qui a pris sa place dans les archives de la Bibliothèque Nationale de France, elle mène une recherche sur *La Mer au travail* dont une partie (*C'est ça la beauté d'un port*) est exposée au Musée d'Art et d'Histoire de Bastia en 2018. Elle sillonne ensuite trois îles du Bassin méditerranéen (la Corse, la Crète et Chypre) pour témoigner des seuls paysages de la terre.

Tant en France qu'à l'étranger, de nombreux lieux accueillent ses œuvres (peintures, gravures et/ou photographies) notamment le Musée du Luxembourg, la Galerie Corinne Timsit, la Fondation Paul Ricard (Ile de Bendor), le Château Royal de Collioure, le Château de Carros (Centre International d'Art Contemporain), le Musée de Pontarlier, la Fondation Le Grand Cachot de Vent et le Château de Môtiers en Suisse, le Musée Arthur Rimbaud à Charleville-Mézières, la Chapelle des Pénitents à Aniane, la Galerie municipale Sainte-Réparate à Nice, l'Espace d'art contemporain Oregna de Gaffory, la Chapelle des Pénitents Bleus à La Ciotat, la Maison des Arts à Bédarieux, la Bibliothèque patrimoniale du Palais Fesch à Aiacciu, l'Alcazar à Marseille, le Musée Régional d'Anthropologie de la Corse, la Galerie Delacroix à Tanger (Maroc), le Musée d'Art et d'Histoire de Bastia, l'Institut Français de Chypre.

D'autres encore comme le Centre Culturel Una Volta à Bastia et la Chapelle Saint-Jacques à Bunifaziu, sous l'égide du Centre Méditerranéen de la Photographie. A la clé, des commandes (Société Alstom pour le Navire à Grande Vitesse *Liamone* de la SNCM) et des acquisitions publiques (Musée Arthur Rimbaud, Fondation Le Grand Cachot de Vent en Suisse, Musée de Pontarlier, Musée de Bastia, Institut Français de Tanger/Tétouan au Maroc, France 3/France Télévisions, Collectivité de Corse, Commune d'Oletta, Ville de La Ciotat, Centre Méditerranéen de la Photographie, Artothèque/Musée du papier à Angoulême).

La Collectivité Territoriale de Corse lui a décerné en 2008 le Grand Prix des arts plastiques (en photographie).

La photographie proposée est une impression jet d'encre pigmentaire sur Dibond 2 mm (avec crochet d'accrochage) ; impression directe réalisée sur DURST OMEGA

par le laboratoire professionnel Central Dupon Images Paris.

Elle est tirée de la série « C'est ça la beauté d'un port » (35 photographies), issue d'un travail photographique sur le port (le port de Bastia)

Chaque tirage est limité à cinq exemplaires, numérotés de un à cinq. L'œuvre proposée porte le numéro d'ordre 2.

Mme Agnès ACCORSI - AIACCIU

Proposition d'achat d'une de ses œuvres, intitulée « P Pinaster 1 » en 2023

Ce dossier a reçu un avis favorable du comité technique

Dessin, crayon graphite sur papier, 100 x 70 cm, année 2022

Montant de l'œuvre : 7 000 €

La proposition d'individualisation est de **7 000 €**

Agnès Accorsi est une artiste réputée de la scène artistique insulaire contemporaine. Elle a bénéficié de la reconnaissance de multiples institutions à commencer par le Fonds Régional d'Art Contemporain qui lui a consacré une exposition monographique.

Depuis les années 2000, Agnès Accorsi a participé à des dizaines d'expositions collectives, notamment au Brésil (« Un monde sans mesure », Musée Oscar Niemeyer, Sao Paulo, 2009) et en Sardaigne (« Il riflesso, il dubbia, la minaccia », Villa Constantine, Alghero, 2006), en Espagne (au Centre d'art de la Panera 2014), au Pays-Bas (au Van Abbemuseum à Eindhoven 2015). En Corse, on a pu voir ses œuvres au Musée de la Corse et au Frac Corse, à Corte, au Bastion de France, à Porto-Vecchio, au centre culturel Una Volta, à Bastia, et au Lazaret Ollandini, à Ajaccio, à la Casa Conti - Ange Leccia à Oletta, à Corsica Luce à Nonza.

Le thème de la nature, est essentiel dans la pratique de l'artiste et reprend dans l'œuvre proposée les branchages pour créer un paysage intime, onirique extrait du maquis comme lieu de l'œuvre, terrain de jeu, de combat et d'expérimentation.

Il s'agit du premier dessin de la série Cupabia 2022.

D'une dimension de 100 X 70 cm ; les matériaux utilisés sont des crayons et des graphites sur du papier Canson 200 g/m².

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur la proposition d'affectation de crédits d'un montant de **7 630 €** à imputer sur programme 4423 Culture Investissement du budget 2023 de la Collectivité de Corse.